

**Retrait de la commercialisation et rappel du téléphone  
NEFFOS X1 TP902  
pour dépassement de la limite réglementaire du DAS « tronc »**

**Maisons-Alfort, le 29 mai 2018 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la décision de la société TP-Link France de retirer le téléphone portable NEFFOS X1 TP902 de la commercialisation et de rappeler les appareils déjà vendus, à la suite de mesures de contrôles de DAS « tronc » ayant révélé un dépassement de la limite réglementaire autorisée.**

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé le téléphone NEFFOS X1 TP902 importé par la société TP-Link France.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de cet appareil aux nouvelles exigences européennes concernant le DAS localisé « tronc ». Ces exigences, plus restrictives, s'appliquent progressivement en France depuis le 25 avril 2016. En effet, tous les appareils dont le dossier de mise sur le marché est postérieur à cette date sont désormais évalués à une distance maximale de 5 mm, au lieu de 25 mm au maximum auparavant. Les mesures ont révélé un dépassement de 0,52 W/kg par rapport à la limite réglementaire de 2 W/kg (Watt par kilogramme) soit une valeur de 2,52 W/kg sur la face arrière du téléphone.

En application de l'article L43 II bis du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a demandé le 12 mars 2018 à Neffos France de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin à la non-conformité constatée sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

Le 30 mars 2018, Neffos France a informé l'ANFR de sa décision de retirer ce produit de la commercialisation, dans l'ensemble de son réseau de distribution. Une procédure de rappel de tous les téléphones vendus en France a été ouverte par le constructeur jusqu'au 16 août 2018.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page <http://www.neffos.fr/echangeX1/> ou joindre le service client Neffos au 01.39.26.02.90 ou à l'adresse [info.fr@neffos.com](mailto:info.fr@neffos.com).

**L'ANFR a pris acte de cette décision et a engagé des contrôles pour s'assurer de l'effectivité des opérations de retrait.**

*Retrouvez l'ensemble des mesures DAS réalisées par l'ANFR en open data sur notre site : [data.anfr.fr](http://data.anfr.fr)*